



## Possibles modes d'intervention sur les espaces soumis aux risques littoraux

### Patrimoine naturel

#### Les spécificités

- Dans de nombreux cas, l'étape du « risque » est dépassé et de nombreux dommages ont déjà été causés, notamment les interruptions de la connectivité entre l'amont des bassins versants et la mer, les perturbations de la dérive littorale, l'artificialisation des côtes, estrans et petits fonds marins ou les atteintes à la productivité des habitats benthiques de l'estran. La nécessaire adaptation au changement climatique vient ainsi souligner une invitation à « restaurer les fonctionnalités perdues, parfois très anciennement ».
- Le patrimoine naturel possède une importance certaine, notamment au regard d'engagements internationaux sur certains compartiments ou espèces ou de son statut légal en droit interne de « bien commun de la Nation », n'est que la partie émergée de l'iceberg à prendre en compte. Les fonctionnalités écologiques et services écosystémiques des milieux naturels de la bande côtière recèlent des enjeux bien supérieurs au regard de la préservation des écosystèmes.
- Pour les espaces naturels résiduels et les milieux qu'ils hébergent, des risques spécifiques à la montée du niveau marin apparaissent, sous les termes génériques « d'étranglement côtier » ou de « compression des habitats littoraux ». Les prés salés ou les milieux dunaires, en particulier, y sont manifestement très exposés. Un littoral et une bande côtière « en mouvement » peuvent permettre de limiter ces risques, par un report de certains milieux ou habitats.

#### Les étapes possibles de l'intervention

- Identification de secteurs propices à des réhabilitations d'ampleur (dépoldérisations, reconnections entre fleuves et mer...). Ces secteurs nécessitent alors une démarche projet ad hoc, assortie d'une planification.
- Identification de secteurs propices à une « libre évolution du trait de côte » et inventaire des usages exposés alors à une obligation d'adaptation ou de relocalisation. Ces usages seront fréquemment des exploitations agricoles, des immeubles de rapport commercialisant des créneaux de chasse, de l'habitat diffus ou isolé. Pour partie, la problématique se rapproche alors des démarches « activités » ou « habitations légères », se référer à ces fiches.
- Identification, en parallèle, d'opportunités de « petites réhabilitations » (déconstructions d'ouvrages orphelins, démantèlement d'installations abandonnées...). Leur traitement peut

être plus simple, sous réserve de financer les coûts de traitement administratif (temps-agents des services gestionnaires) puis de chantier.

- Les interventions « spécifiques », renaturations d'ampleur, mise en place de secteurs de libre évolution ou démantèlement d'ouvrages orphelins et installations abandonnées, doivent être soutenues par des approches systématiques, dans les « politiques du quotidien » : modération dans le recours aux solutions de génie civil dans la bande côtière, recherche systématique des possibilités d'évitement et de réduction pour tous les projets et toutes les activités, limitation des emprises et des périodes d'utilisation de l'estran et du littoral, régulations ciblées des flux de transport et de la fréquentation...

## Acteurs mobilisables

- Conservatoire du littoral
- Agence de l'eau
- Office français de la biodiversité
- Gestionnaires d'aires protégées, notamment d'aires marines protégées
- Syndicats de bassin versant, membres des commissions locales de l'eau...
- CAUE ?

## Financements mobilisables

- OFB
- Agence de l'eau
- Etat (P113 pour les renaturations et les nettoyages de DPM, DETR ou DSIL sur critères)
- Région Normandie FEDER et FEADER (N2000 notamment)
- Etat et/ou Région FEAMP

## Projets inspirants

→ Fiche du Projet territorial de la Basse Vallée de la Saône

→ Fiche du Projet adaptation du site de Fréval à Fermanville

→ Ferme des Marais (PPA Coutances)

→ Ensemble des réflexions et projets estuaire de l'Orne (Adapto, secteur Carolus, terrains François, mesure compensatoire rive gauche...)

→ Réflexions émergentes sur le havre de Geffosses (PPA Coutances)

→ Réflexions émergentes sur la basse vallée de l'Yères